

Tour de la Bourse  
Bureau 3700, C.P. 242  
800, Place Victoria  
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone  
514 397 7600 Télécopieur  
1 800 361 6266 Sans frais

**André Turmel**  
Direct 514 397 5141  
aturmel@fasken.com

Le 20 août 2015  
No de dossier : 10887/115805.00166

**PAR/COURRIEL/PAR MESSAGER**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : BUDGET DE PARTICIPATION  
Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2016-2017  
**Dossier : R-3933-2015**

---

Chère Consœur,

Veillez trouver ci-joint la Demande d'intervention et le Budget de participation de la FCEI suite à la décision procédurale D-2015-129 du 5 août 2015 de la Régie de l'énergie.

Vous noterez que le soussigné demande un taux horaire dans le budget de participation à 375 \$ qui est différent du Guide. Ce taux horaire demandé s'explique pour les motifs suivants :

- Le fait d'avoir œuvré pour la Régie et devant la Régie depuis 1998 dans la majorité des dossiers font que le soussigné apporte une connaissance, une rigueur et une efficacité certaine et utile à ce dossier;
- Le taux demandé n'est pas exagéré. Il est, de manière importante, sous le taux horaire des grands cabinets de Montréal, incluant ceux des procureurs externes que retient de temps à autre Hydro-Québec devant la Régie de l'énergie;
- Les dossiers récents, notamment le dossier R-3842, a vu la Régie autoriser des taux supérieurs au Guide; et
- Le taux maximum du Guide de 255 \$ n'a pas été modifié depuis 2009.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

AT/ab

c.c. : Procureurs d'HQ

Intervenants

p.j. Budget de participation